



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 25

***TAMIÉ : L'HISTOIRE D'UNE  
ABBAYE***

*par Christian Regat*

*président d'honneur de l'Académie salésienne*

*Conférence du 15 juin 2015*

**2015**



# TAMIÉ : L'HISTOIRE D'UNE ABBAYE

par Christian Regat

Président d'honneur de l'Académie salésienne

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 15 juin 2015

Aux confins de la Savoie et de la Haute-Savoie, la partie la plus orientale du massif préalpin des Bauges est traversée du nord au sud, entre la Sambuy et la Belle-Étoile, par un passage qui relie le bassin du lac d'Annecy à la Combe de Savoie. C'est le vallon de Tamié qui conduit au col du même nom, lequel n'excède guère 900 m d'altitude.

## La fondation

Au XII<sup>e</sup> siècle ce vallon appartenait, pour l'essentiel, aux seigneurs de Chevron. Il relevait de la souveraineté du comte de Maurienne et de la juridiction spirituelle de l'archevêque de Tarentaise. Or celui-ci, à partir de 1124, se trouva être un moine cistercien dénommé Pierre. Précédemment abbé de la Ferté, il fut le premier cistercien à avoir été appelé à l'épiscopat. C'est lui qui avait introduit la vie cistercienne en Italie où il avait fondé les monastères de Tiglieto en Ligurie et de Lucedio en Piémont.

Le comte de Maurienne était Amédée III. Par sa mère, Gisèle de Bourgogne, il descendait d'une famille très étroitement impliquée dans la naissance et le développement de Cîteaux. Un frère de sa mère, l'archevêque de Vienne Guy de Bourgogne, n'avait pas manqué d'établir la vie cistercienne dans son diocèse en fondant l'abbaye de Bonnevaux en 1118. L'année suivante, Guy de Bourgogne était devenu pape sous le nom de Calixte II et s'était empressé d'approuver la « Charte de Charité », le document destiné à garantir la cohésion de l'ordre cistercien tout en respectant l'autonomie de chaque monastère. Dans un tel contexte familial, il n'est pas étonnant qu'Amédée III, neveu du pape, ait demandé à l'archevêque cistercien de Moûtiers d'implanter dans son comté l'expérience monastique née à Cîteaux en 1098 et qui recevait alors de saint Bernard un puissant essor.

L'archevêque de Tarentaise ne demandait pas mieux. Ayant découvert dans son diocèse un site favorable à l'installation d'un monastère cistercien, il sollicita la générosité de ses propriétaires, les seigneurs de Chevron. C'était en l'an de grâce 1132 et ce site était le vallon de Tamié. Les trois frères Pierre, Guillaume et Aynard de Chevron acceptèrent de donner à l'abbaye de Bonnevaux « tout ce qu'ils possédaient dans la montagne de Tamié selon l'eau qui descend du sommet des monts de chaque côté, jusqu'au ruisseau qui court au milieu de la vallée ». Le 16 février 1133, douze moines et quelques frères convers venus de Bonnevaux, sous la conduite d'un abbé qui s'appelait Pierre

lui aussi, instaurèrent la vie cistercienne à Tamié. Comme il était de coutume dans l'ordre de Cîteaux, la communauté se mit sous la protection de la Vierge. Ainsi naquit Notre-Dame de Tamié dont les armes parlantes, « de gueules au chevron d'or », rappellent aujourd'hui encore le rôle déterminant joué par les seigneurs de Chevron dans la fondation de l'abbaye.

Pierre, le premier abbé de Tamié, était âgé de 31 ans. Il était né en 1102 à Saint-Maurice-l'Exil, près de Vienne. En 1122, il était entré à Bonnevaux où son père, appelé Pierre lui aussi, et son frère aîné Lambert l'avaient suivi. Un frère plus jeune, André, les avait rejoints un peu plus tard. Quant à leur mère, nommée Sainteburge, elle s'était retirée avec sa fille Friburge au monastère de Bonnacombe, à Saint-Paul-d'Izeaux. Une famille entrant tout entière dans la vie monastique n'était pas un événement exceptionnel à cette époque. En témoignent la famille de Bernard, l'abbé de Clairvaux, ou celle d'Amédée d'Hauterives, grand seigneur du Viennois, cousin de l'empereur Conrad III de Hohenstaufen, qui avait choisi d'être frère convers à Bonnevaux.

La construction du monastère se fit sur un étroit rebord du vallon, non loin de la gorge transversale par où déboule le torrent du Bar. De dimensions modestes, la nouvelle abbaye était couverte de chaume et son église, régulièrement orientée, possédait une abside arrondie flanquée de deux absidioles, et non le chevet plat qu'on attribue parfois un peu trop systématiquement aux églises cisterciennes. Elle fut consacrée le 20 octobre 1150. On y voyait les tombeaux et les bannières des seigneurs de Chevron qui se firent enterrer à Tamié jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ils établirent leur dernière demeure dans l'église de Mercury.

Habituellement, les bâtiments monastiques, regroupés en carré autour du cloître, étaient au sud de l'église abbatiale. Elle les protégeait des vents du nord et leur laissait un maximum de soleil en ne les recouvrant jamais de son ombre. Mais à Tamié ils furent construits au nord de l'église, en direction du torrent, peut-être en vue de faciliter l'acheminement de l'eau pour les besoins du monastère.

### **Un vaste domaine**

La dotation initiale de l'abbaye ne se limitait pas aux terres accordées par les frères de Chevron en 1132. En cette même année, l'archevêque de Tarentaise avait également demandé des terres au comte d'Albon, Guigues IV, dont l'épouse, Marguerite de Bourgogne, cousine germaine d'Amédée III, était une nièce du pape Calixte II. Le comte d'Albon et plusieurs membres de la famille de la Poype d'Avalon avaient fait pas moins de sept donations pour constituer le domaine du Bréda sous Avalon, là où devait se développer au XIX<sup>e</sup> siècle la petite ville de Pontcharra. Toujours en 1132, le comte de Genève Amédée I<sup>er</sup> avait été mis à contribution lui aussi. À la demande de l'archevêque de Moûtiers il avait accepté de donner aux moines sa terre de Bellossier aux Ollières.

L'abbaye bénéficia de nombreuses largesses qui la mirent à la tête d'un important patrimoine foncier. Dans le vallon de Tamié elle exploitait les fermes de la Cassine, du Pommarey, de Martignon et de Malapalud dont les troupeaux montaient passer l'été dans les pâturages des Bauges, à l'Aulp du Four, au Drison, à la Bouchasse et à Orgeval. Ses cultures bénéficiaient de l'ensoleillement des coteaux de la Combe de Savoie à Mercury, Gémilly, Gilly, Plancherine, Montailleur, Cruet et Sainte-Hélène-du-Lac où la grange de Montméliorat était un legs du comte Amédée III. L'activité viticole était centrée sur le grand cellier de Tournon. Scie, battoir, forge et foulon étaient regroupés sur le Bar, dans l'étroit défilé par où il s'échappe du vallon de Tamié en direction de Faverges, tandis que d'autres cours d'eau actionnaient des moulins.

Dans le comté de Genève l'abbaye détenait des terres à Loverchy, Seynod, Malaz, La Césièrre, Veyrier, Menthonnay-en-Bornes, Les Ollières et Groisy où la grange de Longchamp jouxtait la grange de Bellossier dont seul la séparait le lit de la Fillière. À l'entrée du Grésivaudan, Tamié possédait des biens à Chapareillan et Allevard, donnés par le comte d'Albon, et aussi, non loin de la grange du Bréda, de l'autre côté de l'Isère, les granges de Bellecombe et de la Buisnière. Ses propriétés s'étendaient même jusqu'à Novalaise, Avressieux, Vérel-de-Montbel, Corbel, Nances, Pressins, Pont-de-Beauvoisin, la Bridoire, Saint-Béron, la Bauche et Saint-Franc où une donation du comte de Savoie Thomas I<sup>er</sup> avait amorcé cette très importante implantation de Tamié dans la région du Guiers.

Les comtes de Savoie et les comtes de Genève avaient accordé de nombreux privilèges sous la forme d'exonérations de taxes, d'impôts et de péages. En outre le monastère percevait des dîmes et son abbé était seigneur de Plancherine où son autorité était symbolisée par la maison forte de la Tour. L'abbé de Tamié était aussi seigneur de Lorden, maison forte qui lui donnait droit de justice sur Vérel-de-Montbel et la Bridoire.

### **Les premières années**

On dit que saint Bernard aurait rendu visite à la nouvelle communauté cistercienne en 1135. Sa venue est commémorée par un oratoire érigé au col, là où il aurait été accueilli par Pierre, le premier abbé de Tamié. Toutefois cette tradition ne paraît pas fondée historiquement.

En 1141 Pierre fut choisi pour devenir archevêque de Tarentaise. C'est à ce titre qu'il revint à Tamié en 1150 pour en consacrer l'église abbatiale. La construction matérielle, humaine et spirituelle de son monastère, la réforme de son diocèse, la reconstruction de sa cathédrale, l'institution de l'œuvre du « Pain de Mai » à Moûtiers, son action en faveur des hôpitaux, ses missions inlassables de conciliateur et son inépuisable charité lui ont valu d'être canonisé dès 1191, 17 ans seulement après sa mort. Il est vénéré sous le nom de saint Pierre de Tarentaise et sa fête est célébrée le 12 septembre. Son

successeur à Tamié fut le bienheureux Bernard qui devint évêque lui aussi, appelé en 1146 à la tête du diocèse de Maurienne dont il eut la charge jusqu'à sa mort en 1156.

Modeste communauté, Tamié n'a jamais eu un effectif lui permettant de fonder d'autres monastères. En revanche, c'est sous son autorité qu'ont été instituées deux abbayes de moniales cisterciennes : le Béton, à l'entrée de la vallée du Gelon, où la première abbesse fut la mère de saint Pierre de Tarentaise, et les Ayes, près de Crolles dans le Grésivaudan, monastère voulu par la comtesse d'Albon, Marguerite de Bourgogne, à la mémoire de son époux Guigues IV, tué en 1142 au siège de Montmélian.

Le scriptorium de Tamié, dont malheureusement aucun manuscrit n'a survécu, devait jouir d'une certaine renommée puisque le monastère, en 1164, mit deux de ses moines copistes à la disposition de l'abbaye de Morimondo près de Milan. On sait aussi que saint Pierre avait fait réaliser une copie des *Commentaires sur les Psaumes* de saint Augustin, manuscrit qui fut offert aux moniales du Béton vers 1150.

### **La vie monastique à l'épreuve du temps et de l'histoire**

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la communauté de Tamié traversa une crise suffisamment grave pour que le chapitre général de 1262 autorise sa dissolution par l'abbé de Bonnevaux si celui-ci le jugeait nécessaire. Cette phase de l'histoire de Tamié est particulièrement dramatique. Le monastère venait d'être entièrement détruit par un incendie et les moines avaient dû se réfugier à l'abbaye d'Hautecombe où ils restèrent au moins trois ans, le temps que l'abbé Anthelme de Faverges fasse rebâtir son monastère. La reconstruction était à peine achevée que le monastère fut de nouveau dévoré par les flammes en 1273. Anthelme de Faverges dut, pour la deuxième fois, reconstruire l'abbaye, mais il mourut en 1276 et les travaux furent achevés par son successeur Anselme d'Allevard. Puis, en 1314, sous l'abbatit d'Hugues de La Palud, Tamié brûla pour la troisième fois.

En 1249 le comte de Savoie s'était arrogé le droit de patronage. Sous couvert d'accorder sa protection au monastère, il put dès lors intervenir dans la nomination de l'abbé en proposant son propre candidat au vote de la communauté, bien que la règle demandât que le père du monastère fût élu librement par ses moines. En 1381, c'est le pape d'Avignon qui nomma lui-même l'abbé de Tamié. Alors que les moines avaient élu Nicod de Missy, Clément VII leur imposa l'abbé du Thoronet, Guillaume Guinand, qui était un moine issu de Fontfroide. À celui-ci Clément VII donna pour successeur, en 1391, l'abbé de Sénanque, Pierre Castin, initialement moine à Hautecombe. Cet abbé s'empara par la force de la grange de la Bridoire qui était la plus riche possession de Tamié. C'est là qu'il s'établit, ne mettant jamais les pieds dans son abbaye et se dispensant de participer au chapitre général. Celui-ci prononça contre lui une sentence d'excommunication, tandis que les moines

de Tamié, désireux de récupérer la grange de la Bridoire, organisèrent une expédition armée qui s'empara de Pierre Castin, désormais retenu prisonnier par sa propre communauté. En définitive, il fut déposé par le chapitre général de 1400 et relégué à l'abbaye d'Aulps. Le pape de Rome, Boniface IX, en profita pour intervenir à son tour et nomma comme abbé le prieur du monastère de la Chassagne, Pierre de Barignie. Ces ingérences de la papauté ruinèrent la vie monastique à Tamié et le chapitre général de 1407 délégua l'abbé de Clairvaux pour tenter d'y rétablir un minimum de régularité. Malgré cela, l'absentéisme de l'abbé au chapitre général et son refus d'envoyer les moines étudier au collège des Bernardins à Paris caractérisèrent Tamié tout au long du XV<sup>e</sup> siècle.

Le 11 septembre 1418, Pierre de Barignie et ses moines eurent l'honneur de recevoir à Tamié le pape Martin V et les cardinaux de la Curie qui rentraient à Rome au retour du concile de Constance. À cette occasion le pape accorda au père abbé le privilège de porter la mitre.

La peste noire, la guerre de Cent Ans, le Grand Schisme d'Occident et l'instauration de la commende furent autant de facteurs qui avaient contribué à désorganiser l'ordre de Cîteaux en détruisant les relations que la « Charte de Charité » avait instaurées entre les monastères et en empêchant la tenue du chapitre général. Les visites régulières n'avaient plus été faites dans les régions en proie à la violence des armes ou ravagées par la contagion. Le chapitre général lui-même n'avait pas pu avoir lieu certaines années. Une abbaye qui reconnaissait tel pape ne pouvait pas accepter la visite de son père immédiat si celui-ci était de l'obédience de l'autre pape, et quand l'abbé d'un monastère n'était pas un moine, mais un commendataire, il n'y avait plus de père immédiat pour les maisons qui étaient dans la filiation de son abbaye. C'est la raison pour laquelle, en 1443, le chapitre général institua l'abbé de Tamié, Claude Paret, vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Savoie, lui confiant la responsabilité de tous les monastères cisterciens du duché deçà les monts. Au concile de Bâle, dont les sessions s'étaient déroulées de 1431 à 1439, Claude Paret avait pris part aux débats en tant que délégué de l'ordre de Cîteaux et il avait contribué à faire élire pape le duc de Savoie Amédée VIII qui avait pris le nom de Félix V.

### **Les méfaits de la commende**

À la mort de Claude Paret, survenue le 27 février 1454, les moines élurent régulièrement pour abbé l'un des leurs, Georges Josserand de Cons, élection confirmée par l'abbé de Bonnevaux le 6 mars suivant. La chrétienté avait retrouvé son unité et à Rome siégeait Nicolas V, pape unique depuis que Félix V avait renoncé au pontificat et s'était rallié à lui. Aux yeux de Rome, Claude Paret, abbé élu par les moines et non pas nommé par un pape, faisait figure d'abbé schismatique pour avoir soutenu Félix V. Le pape considérait que sous son abbatiat Tamié n'avait pas été en communion avec Rome et que

sa gestion s'était faite en dehors de tout contrôle de la Curie. Ne reconnaissant pas les prétentions de la maison de Savoie quant à la nomination des abbés, Nicolas V estima que l'administration du monastère revenait au siège apostolique en cas de vacance du siège abbatial. C'est pourquoi, au mépris de toutes les institutions cisterciennes, des droits du chapitre général et de l'abbé de Bonnevaux, le 9 avril 1454, il délégua le prieur bénédictin de Talloires pour nommer en son nom le nouvel abbé de Tamié. Au terme de l'enquête qu'il mena, sur la bulle de nomination signée par le pape, le prieur de Talloires inscrivit le nom de Georges Josserand, son choix ayant convergé avec celui des moines. Mais ceux-ci venaient de perdre le droit d'élire librement leur abbé.

Dès lors et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la plupart des abbés ne furent plus élus par les moines, mais nommés par le pape, par le duc de Savoie, voire par le roi de France. Certains n'étaient pas même des religieux. Ces abbés commendataires recevaient l'abbaye comme source de revenus personnels. Urbain I<sup>er</sup> de Chevron-Villette, qui cumulait déjà de nombreux bénéfices ecclésiastiques, devint abbé de Tamié par la grâce de la duchesse de Savoie Yolande de France dont il était le conseiller. C'est lui qui mena les négociations avec les Suisses au lendemain des guerres de Bourgogne. Élu évêque de Genève, il dut s'effacer devant les candidats du duc de Savoie et du pape, recevant en compensation l'archevêché de Tarentaise tout en continuant à s'intituler abbé de Tamié, dignité qui ne lui fut jamais reconnue par le chapitre général.

Quand il mourut, en 1484, les moines se virent pourvus de deux abbés rivaux qui s'affrontèrent violemment : Augustin de La Charnée nommé par le duc, et le cardinal Jean-Jacques Sclafenati, évêque de Parme, nommé par le pape. Le cardinal envoya une bande armée pour attaquer voler ou détruire les biens de Tamié. Sixte IV finit par retirer son candidat pour reconnaître celui du duc. Puis, en 1492, au décès d'Augustin de La Charnée, le duc imposa comme abbé Urbain II de Chevron Villette qui vécut principalement à Turin et qui conserva la commende de l'abbaye jusqu'en 1500. A cette date il la transmit à son neveu Jacques-François de Chevron-Villette. Le nouvel abbé de Tamié avait 8 ans, habitait chez son père à Turin et mourut à 14 ans, n'étant venu qu'une seule fois dans son monastère pour y assister à une chasse.

Le 31 août 1506, les moines élurent un véritable abbé en choisissant le prieur qui avait, de fait, dirigé la communauté sous l'abbatiate de Jacques-François de Chevron-Villette. C'était un Breton, Alain Lacerel, moine de l'abbaye de Boquen. L'abbé de Bonnevaux confirma l'élection le 3 septembre et, le 21 novembre, le pape Jules II accorda la bulle qui l'officialisait. Toutefois, le même jour, Jules II proclama nulle toute élection et toute confirmation d'élection à Tamié pour donner le monastère au cardinal Fazio Giovanni Santori. Il s'en suivit un procès au terme duquel le cardinal Santori dut renoncer à Tamié, recevant en dédommagement les évêchés de Schleswig et de Pampelune. La nomination de cet abbé commendataire ayant été

déjouée, dom Alain Lacerel se trouvait conforté dans sa position d'abbé régulier de Tamié. Pour empêcher à l'avenir la nomination d'un commendataire, il obtint, en février 1520, que le pape Léon X lui donne un coadjuteur en la personne du Breton Étienne Giquel. Par son statut d'abbé coadjuteur ce moine était appelé à devenir automatiquement son successeur, ce qui allait advenir en 1527.

Doté d'une solide formation, puisqu'il était docteur en théologie, dom Alain Lacerel était une valeur sûre. La visite que l'abbé de Clairvaux fit à Tamié en 1520 témoigne que l'abbé avait réussi à y faire reflourir une honorable vie monastique. La communauté comptait alors douze religieux. À l'abbatiate de dom Étienne Giquel se rattache une mesure dont le pittoresque illustre magnifiquement l'attention portée par l'abbé à l'accueil et à l'hospitalité : « Il ordonna qu'une lampe brûlerait pendant toutes les nuits dans chaque grange de Tamié, afin que les voyageurs perdus au milieu des ténèbres se guidassent par ce fanal ».

Au temps de ces deux abbés, la reprise de la vie monastique à Tamié se marqua aussi par d'importants travaux de rénovation des bâtiments, comme en témoignent différents éléments d'architecture, datables par leur décor du début du XVI<sup>e</sup> siècle, réutilisés dans la construction du monastère actuel en 1678 : plusieurs portes aux montants chanfreinés, les fenêtres de l'église, sa porte donnant sur le cloître et le bénitier qui l'accompagne, la porte de la salle du chapitre et les deux clefs de voûte qui l'encadrent, ainsi que le linteau sculpté d'une cheminée qu'un pressant besoin d'argent fit vendre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **La déchéance d'un monastère**

En 1536, à la mort d'Étienne Giquel, les moines élurent comme abbé le prieur Michel Ogier, au moment même où la Savoie était envahie et annexée par la France. Or, depuis la signature du concordat de Bologne en 1516, la papauté avait accordé au roi de France la nomination aux évêchés et aux abbayes. La Savoie étant devenue française, il appartenait donc à François I<sup>er</sup> de nommer le nouvel abbé de Tamié. À peine élu, dom Michel Ogier dut se démettre et le roi donna l'abbaye à Pierre de Beaufort, un garçon de 17 ans auquel fut aussi attribué, dans les Bauges, le prieuré bénédictin de Bellevaux. Destiné à cumuler les bénéfices ecclésiastiques, Pierre de Beaufort était devenu curé d'Argonay à 3 ans, chapelain de Saint-Jorioz à 8 ans et protonotaire apostolique à 13 ans. Ce ne fut pourtant pas un abbé commendataire puisqu'il prit l'habit cistercien et prononça ses vœux. Les 47 années de son abbatiat anéantirent tout le travail de ses prédécesseurs. Il mena un train de grand seigneur à la maison-forte de Plancherine, où il se mit en ménage avec une femme qui lui donna sept bâtards. Dom Pierre de Beaufort s'était octroyé la quasi totalité des revenus du monastère, ne laissant pas grand-chose pour assurer la subsistance des moines et pas davantage pour

entretenir les bâtiments qui se dégradèrent. Les charges d'aumônier d'Emmanuel-Philibert, puis de premier aumônier de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, lui apportèrent un complément de revenu non négligeable. Sous son abbatiat, la métallurgie était pratiquée à Tamié comme l'atteste l'achat de fer par l'abbaye lombarde de Morimondo en 1556.

À l'âge de 63 ans, Pierre de Beaufort pensa à sa succession et prit un coadjuteur. Il fit le choix de Jean de Chevron-Villette, clerc du diocèse de Tarentaise, coseigneur de Bonvillard, fils du ministre plénipotentiaire qui avait négocié les traités de Lausanne et de Thonon pour rétablir la paix avec les Bernois et les Valaisans quand Emmanuel-Philibert avait restauré sa souveraineté sur le duché de Savoie. Le pape donna son accord et le 31 mai 1583 le duc put nommer l'abbé coadjuteur.

Moins d'un an plus tard, le 20 février 1584, dom Pierre de Beaufort mourut en son logis de Plancherine. Naturellement, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> nomma Jean de Chevron-Villette abbé de Tamié, mais le pape Grégoire XIII refusa de donner l'investiture canonique. Il n'acceptait pas que le nouvel abbé ait été désigné par le duc de Savoie. Après une longue procédure, le pape obtint que la mention du droit de patronage de la maison de Savoie soit biffée des procès-verbaux et dom Jean de Chevron-Villette put être installé dans sa charge.

Cet abbé fut aussi prieur d'Allondaz et prieur de Bonneguête, deux bénéfices qu'il reçut le 1<sup>er</sup> décembre 1589. Sa cousine, Claudine de Chevron-Villette, fut élue abbesse de Sainte-Catherine du Semnoz le 10 mai 1586. Comme la sœur de cette dernière, Louise de Chevron-Villette, était déjà abbesse de Bons en Bugey, trois abbayes cisterciennes se trouvèrent ainsi simultanément aux mains de la même famille.

Après avoir obtenu un coadjuteur en la personne du prieur d'Aulps, François-Nicolas de Riddes, dom Jean de Chevron-Villette se démit de sa charge en 1595 et se retira dans sa seigneurie de Bonvillard où il mourut, sept ans plus tard, en 1602. À Tamié, la charge abbatiale passa automatiquement à son coadjuteur.

### **Les efforts d'un abbé de bonne volonté**

Né à Flumet d'une vieille famille de souche valaisanne, François-Nicolas de Riddes était le huitième fils des dix-sept enfants d'Antoine de Riddes, maître d'hôtel du duc de Savoie. Devenu moine cistercien, il fut prieur à Notre-Dame d'Aulps sous l'abbatiat de Pierre-Jérôme de Lambert. Celui-ci étant un abbé commendataire non résident, la responsabilité concrète du monastère reposait sur le prieur. C'est ainsi que François-Nicolas de Riddes fit restaurer la porterie d'Aulps où son blason est toujours visible.

Aumônier du duc, conseiller d'État, sénateur de Savoie, résidant à la maison forte de Plancherine, et plus souvent encore à Chambéry, François-Nicolas de Riddes était un prélat mondain comme ses prédécesseurs. Mais

c'était un honnête homme, habité d'une foi sincère et dans la vie duquel on ne connaît point de désordres. Il était lié avec François de Sales dont il avait fait la connaissance à Thonon, lors d'un pèlerinage à Notre-Dame de Compassion.

Sincèrement désireux de faire pénétrer dans son monastère le renouveau spirituel qu'avait suscité le concile de Trente, il tenta d'enrayer la décadence de la vie monastique à Tamié, sollicitant même par deux fois une intervention de l'archevêque de Tarentaise, d'abord Mgr Anastasio Germonio en 1608, puis le bienheureux Benoît-Théophile de Chevron-Villette en 1633. Mais ce fut en vain.

Il ne parvint pas davantage à réformer les communautés dont il avait la responsabilité en tant que vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Savoie et qui étaient au nombre de sept : trois abbayes masculines, Aulps dans la vallée de la Dranse de Morzine, Chézery dans la vallée de la Valserine, Hautecombe au bord du lac du Bourget ; et quatre abbayes féminines, Le Béton dans la vallée du Gelon, Les Ayes dans le Grésivaudan, Bonlieu dans la vallée des Ussets, Sainte-Catherine dans la montagne du Semnoz.

Néanmoins, avec l'appui de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, il contribua efficacement à la naissance d'une congrégation de cisterciennes réformées dont le premier monastère fut fondé à Rumilly en 1622. Ce fut l'œuvre de Louise de Ballon et de ses compagnes, de jeunes moniales ayant fui l'abbaye de Sainte-Catherine où le relâchement était extrême. L'abbé de Tamié soutint une initiative tout à fait semblable en Dauphiné, où Louise de Ponsonnas et quelques jeunes religieuses quittèrent l'abbaye des Ayes pour aller instituer à Grenoble une deuxième maison de bernardines réformées, non sans être passées par Rumilly pour un temps de formation auprès de la mère de Ballon. Dom François-Nicolas de Riddes fut aussi l'artisan du transfert à Annecy de l'abbaye de Bonlieu. Ces trois cas illustrent bien son souci de faire respecter les prescriptions du concile de Trente qui demandait que les communautés féminines soient désormais installées à l'intérieur des villes.

Sous son abbatiat, en 1641, l'homme d'affaires annécien Claude Audé créa un haut-fourneau, une forge et un martinet pour exploiter le minerai de fer de la Bouchasse. Audé implanta ces équipements sur un site qui lui avait été concédé par l'abbaye dans la gorge du Bar. Il y produisait des outils pour l'agriculture, des clous forgés et des plaques de cheminées.

### **La réforme trappiste**

Après l'abbé de Riddes, de 1645 à 1659 Tamié eut à sa tête François-Nicolas de la Forest de Somont, ancien élève des jésuites, docteur en droit civil et droit canon. Son comportement, bien éloigné de la vie monastique, faisait scandale à la cour de Turin. L'abbé se préoccupait surtout de mettre les revenus de l'abbaye à la disposition de sa famille, lignée de vieille noblesse originaire du Bugey. Sous son abbatiat, un incendie ravagea le monastère dont

furent détruites l'aile nord et celle du levant, désastre qui entraîna aussi la disparition des archives les plus anciennes. L'abbé prit soin de remplacer le chaume par des tavaillons sur les toitures, et fit dresser un inventaire général de tous les titres de Tamié, résumé succinct et approximatif de ce qui avait échappé au feu.

L'ordre cistercien était alors divisé en deux courants farouchement opposés : l'Étroite Observance, minorité impatiente de mettre en œuvre un renouveau de la vie monastique, et la Commune Observance qui se complaisait dans la médiocrité générale illustrée par les moines de Tamié.

En 1659, à la mort de François-Nicolas de la Forest de Somont, c'est son neveu Jean-Antoine, âgé de 14 ans, qui fut nommé abbé par le duc de Savoie. Malgré tout ce que cette nomination pouvait laisser présager de funeste pour l'avenir de Tamié, le jeune abbé devint un excellent moine et fit renaître son monastère en y instaurant l'Étroite Observance.

Son abbatiat avait pourtant bien mal commencé : son père lui avait extorqué une procuration lui permettant de détourner à son profit tous les revenus de l'abbaye, ce qui entraîna une protestation des moines auprès du duc à Turin. Après de solides études au collège des Bernardins à Paris, Jean-Antoine se fit partisan d'un retour à une vie monastique plus conforme à la règle de saint Benoît et à l'idéal cistercien, sans pour autant adhérer à l'Étroite Observance qu'il considérait comme un schisme au sein de l'ordre. Or il eut la déconvenue de voir un de ses moines, Jean-François Cornuty, le quitter pour aller rejoindre au monastère de la Trappe, dans le Perche, l'abbé de Rancé, figure de proue de l'Étroite Observance. L'abbé de Tamié exerçait alors la fonction de premier définiteur qui lui permettait d'avoir beaucoup d'influence, puisqu'il prenait rang immédiatement après les abbés de Cîteaux, la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond. Il attisa l'opposition à l'abbé de la Trappe, lui reprochant d'apporter la division parmi les cisterciens, et fit échouer son projet d'étendre l'Étroite Observance à l'ensemble de l'ordre.

Mais en 1677 le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble et ami de Rancé, le convainquit d'aller faire un séjour à la Trappe. Il y découvrit un idéal de vie monastique dont il fut bouleversé. Sur le champ, il décida d'instaurer l'Étroite Observance dans son propre monastère, avec le concours de Jean-François Cornuty, qu'il nomma prieur, et des quelques moines que Rancé voulut bien envoyer à Tamié. Parmi eux figurait le frère Antoine Noël qui avait été le valet de chambre de Rancé dans le siècle et qui l'avait suivi à la Trappe. Dans l'abbaye savoyarde, la plupart des religieux refusèrent la réforme trappiste. Ils reçurent une pension pour s'en aller vivre ailleurs tandis que d'authentiques vocations se présentaient. Ce fut une véritable renaissance de Tamié.

Elle fut marquée aussi par la construction d'un nouveau monastère à peu de distance de l'ancien qui avait été ravagé par l'incendie survenu au temps de dom François-Nicolas de la Forest de Somont. Les plans en furent dressés par Jean-François Cornuty lui-même, secondé par le frère Antoine Noël.

L'emplacement choisi ne permettant pas l'orientation régulière de l'église, il la tourna vers le midi, lui donnant la configuration de deux églises distinctes séparées par le clocher, l'une pour les moines, l'autre pour les séculiers. Le cloître, fermé en raison de la rudesse du climat, n'était pas voûté mais doté d'un plafond à la française comme toutes les pièces du monastère. L'hôtellerie, au lieu de constituer un bâtiment séparé, fut intégrée à l'aile nord du carré monastique où se trouvait aussi l'appartement abbatial. Il ne fut plus question de chaume ni de tavaillons pour les toitures qui furent couvertes en ardoises de Cevins.

À l'écart du monastère, parallèlement à sa façade nord, Jean-François Cornuty édifia un long bâtiment contenant des écuries voûtées, le fenil, le grenier et le logement des domestiques. Car la gestion matérielle de l'abbaye fut aussi totalement repensée. Tamié entreprit d'instaurer une production fromagère de qualité en ayant recours à des armaillis de la Gruyère. C'est ainsi que la famille Pasquier vint s'établir à la ferme de la Cassine où elle ouvrit en outre une auberge. Elle s'intégra si bien à Tamié que plusieurs de ses membres s'y firent moines et que l'un d'eux, Jacques Pasquier, devint même abbé en 1727. Pierre Cornuty, frère de Jean-François et comme lui moine à Tamié où il exerçait la charge de cellérier, fit un nouveau contrat avec l'entreprise Audé : désormais, la redevance de celle-ci à l'abbaye se fit sous la forme d'une partie de la production de métal, car les moines en avaient grand besoin pour les chantiers en cours.

En 1683, dom Jean-Antoine de la Forest de Somont fut choisi pour représenter l'ordre de Cîteaux auprès du Saint-Siège, mission dont il eut la charge jusqu'en 1690. Au cours de ce séjour à Rome il sut gagner l'estime d'Innocent XI qui voulait le faire cardinal, mais le souverain pontife mourut avant d'avoir pu concrétiser ce projet. Les papes suivants, Alexandre VIII puis Innocent XII, en furent empêchés par l'opposition ombrageuse de Victor-Amédée II. Le duc reprochait à l'abbé de Tamié ses relations avec les officiers de l'armée française qui occupa la Savoie lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Jean-Antoine de la Forest de Somont en avait connu certains à Paris et il avait repris contact avec eux lors de l'invasion de la Savoie en 1690, non point pour pactiser avec l'ennemi comme le croyait le duc, mais pour empêcher le pillage d'Annecy.

Pendant que Jean-Antoine de la Forest de Somont était à Rome, Tamié fut gouverné par Jean-François Cornuty en qui il avait toute confiance et qui lui succéda lorsqu'il mourut en 1701. Mais le nouvel abbé fut rapidement cloué au lit par la maladie et s'éteignit en 1707, juste après avoir fait dessiner par les moines Joseph Molly et Joseph Chiron une magnifique carte des possessions du monastère, visualisant la reprise en main du temporel.

La guerre de Succession d'Espagne faisait rage et depuis 1703 la Savoie était de nouveau occupée par les troupes françaises. Louis XIV, admirateur des trappistes, voulut bien autoriser les moines à élire leur abbé, à condition qu'ils le choisissent de nationalité française. Voilà pourquoi la communauté

mit à sa tête un moine de la Trappe, Arsène de Jouglà, qui était pour lors prieur et maître des novices à l'abbaye de Buonsolazzo en Toscane. Il s'employa à consolider la réforme à Tamié où il accentua les austérités trappistes. En tant que vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Savoie, il entreprit de lutter avec détermination, mais sans grand résultat, contre la décadence des monastères confiés à sa vigilance. Ceux-ci refusèrent avec obstination que leurs propres novices aillent se former dans un noviciat commun centralisé à Tamié. Il parvint, toutefois, à faire accepter par les moniales du Béton le bref d'Alexandre VII qui visait à ramener davantage de régularité dans la vie cistercienne.

### **Victor-Amédée II et Tamié**

En juillet 1711, une contre-offensive du duc Victor-Amédée II, épaulé par les Autrichiens, chassa les détachements français que le maréchal de Berwick avait postés dans les Bauges au col du Frêne, à Jarzy, à École, aux abords de la chartreuse d'Aillon et au Châtelard. Les troupes savoyardes ne manquèrent pas de s'assurer le contrôle du vallon de Tamié où un poste de commandement fut implanté à la ferme de la Cassine. Puis, du 18 août au 10 septembre, le duc de Savoie établit son quartier général à l'abbaye même où il reçut les émissaires de l'Espagne, de l'Angleterre et des Provinces-Unies. Les négociations de Tamié s'inscrivent parmi les préliminaires de la paix d'Utrecht. On y examina une proposition du comte de Peterborough : si le petit-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou dont l'accession au trône d'Espagne avait déclenché la guerre, venait à hériter du trône de France, il lui faudrait céder l'Espagne et ses colonies d'Amérique à Victor-Amédée II, lequel lui abandonnerait la Savoie et le Piémont qui seraient ainsi réunis à la France.

Lorsque le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713, Philippe de Bourbon avait renoncé à ses droits au trône de France. Il put donc conserver l'Espagne et ses colonies, tandis que Victor-Amédée gardait la Savoie et le Piémont. Toutefois le duc de Savoie devenait roi. L'Angleterre en effet, soucieuse de renforcer la position d'un tel allié susceptible de soutenir ses propres ambitions en Méditerranée, lui avait fait attribuer la couronne de Sicile, royaume arraché à l'Espagne, mais que Victor-Amédée dut échanger sept ans plus tard contre celui de Sardaigne.

La paix revenue, Victor-Amédée II fit rénover le palais de Venaria, près de Turin, où il voulut que son appartement soit appelé Tamié en souvenir de son séjour à l'abbaye. Il souhaita aussi que les moines de Tamié viennent fonder une communauté de trappistes aux portes de sa capitale, sur les pentes de la colline de Superga. Il fit même dresser les plans du futur monastère par l'ingénieur Bertola. Mais ce projet ne put jamais se concrétiser.

La mort brutale de son fils aîné, âgé de 16 ans, ramena le roi à Tamié pour y faire une longue retraite du 6 au 26 juin 1715, en compagnie de la reine Anne-Marie d'Orléans et du prince de Piémont Charles-Emmanuel, nouvel

héritier du trône. À cette occasion, dom Arsène de Jougla remit au souverain une version manuscrite de *l'Institution d'un Prince*, réalisée à Tamié à partir de cahiers que l'auteur avait rédigés à Paris et qu'il avait fait parvenir aux moines au fur et à mesure de leur achèvement. Il s'agissait d'un traité d'éducation composé à l'intention du prince de Piémont par le pieux janséniste Joseph Duguet et préfacé par Arsène de Jougla. Les grandes réformes de Victor-Amédée II allaient y trouver leurs racines.

C'est aussi sous l'influence de *l'Institution d'un Prince* que Charles-Emmanuel III promulgua le rachat des droits féodaux et restitua aux moines et aux moniales les élections abbatiales. Ce fut pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle le manuel de référence pour la formation des futurs rois de Sardaigne. Après une tentative infructueuse chez un libraire annécien, dont Tamié avait pris l'initiative en 1733, l'ouvrage fut édité à Londres et à Leyde en 1739, puis réédité en 1740. Condamné par le Saint-Office en 1742, il fut réédité encore à Londres et à Utrecht en 1743, et de nouveau à Londres en 1750.

### Un brillant XVIII<sup>e</sup> siècle

En 1749 l'abbaye racheta l'entreprise Audé qui périclitait. Dès lors les moines développèrent considérablement l'activité métallurgique grâce au minerai de fer provenant de Saint-Georges d'Hurtières. Des embarcations l'apportaient par l'Isère jusqu'au port de Grésy, puis des caravanes de mulets le montaient à Tamié où le haut-fourneau fonctionnait avec le charbon de bois produit dans les forêts de l'abbaye. La fonte obtenue était transformée dans deux grosses forges, puis deux deux martinets travaillaient le métal pour en faire des instruments agricoles et des cercles de tonneaux.

Malgré de longs procès contre les communiens de Mercury de 1740 à 1756, et contre ceux de Seythenex dans les années 1780, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'abbaye donna l'exemple d'une vie monastique fervente. En 1762 l'abbé Jean-Jacques Bourbon avait pris soin de rédiger les *Règlements pour les religieux de Tamié*, qui rappelaient les principes de la règle bénédictine, les orientations définies par les chapitres généraux et les usages de la Trappe.

Fournisseurs de fleurs pour les salons de l'Intendance générale de Savoie, de beurre, de vacherins, de gibier et de glace pour la table du château de Chambéry lorsque les princes y séjournaient, les cisterciens de Tamié reçurent par deux fois, en 1786 et en 1788, la visite du prince de Piémont Charles-Emmanuel, accompagné de sa pieuse épouse Clotilde de France, sœur du roi Louis XVI. L'un des moines, Claude-Antoine Gabet, fut chargé par l'abbé de faire les honneurs du monastère au couple princier, car ce religieux connaissait bien Charles-Emmanuel pour avoir été, à Turin, garde du corps de son père le roi Victor-Amédée III.

En août 1789 ce même Claude-Antoine Gabet fut élu abbé, alors qu'en France la Révolution venait de prendre la Bastille. Parmi les émigrés réfugiés en Savoie, l'archevêque de Vienne vint s'établir à Annecy en 1790. Il en

profita pour vouloir visiter Tamié dont les premiers moines, conduits par saint Pierre de Tarentaise, étaient jadis venus de Bonnevaux, abbaye cistercienne de son propre diocèse. En arrivant au monastère, Mgr d'Aviau put admirer sur l'église abbatiale un clocher à bulbe flambant neuf, du plus pur style baroque savoyard. Les charpentiers Tilliez, de Faverges, venaient de le construire l'année précédente pour remplacer celui qui avait été édifié en 1698 par l'abbé de la Forest de Somont.

### **De Tamié au Mont-Cenis**

La Savoie fut envahie par les troupes révolutionnaires françaises le 22 septembre 1792. L'armée sarde se replia sur la crête des Alpes sans combattre. L'un de ses officiers, malade, vint se cacher pendant deux mois à Tamié chez François Favre, le fermier des moines à Malapalud. Celui-ci se chargea ensuite de lui faire regagner le Piémont, l'accompagnant même jusqu'à Cluses. Certains prétendirent qu'il s'agissait du comte de Lazary en personne, le vieux général commandant le dispositif militaire en Savoie. Dès le 23 septembre, lendemain de l'invasion, Tamié avait vu passer Joseph de Maistre en route pour l'exil. Sans tarder, la législation révolutionnaire française fut adoptée et appliquée en Savoie, notamment la suppression des ordres religieux et la confiscation des biens de l'Église.

En avril 1793, le général Kellermann envoya un détachement occuper l'abbaye pour contrôler le vallon. Claude-Antoine Gabet accueillit les militaires avec une hospitalité d'autant plus généreuse que plus rien n'appartenait aux moines dans le monastère nationalisé depuis le 26 octobre 1792. Les soldats mangèrent et burent tout leur soûl. Quand ils furent endormis, à minuit les moines purent prendre la fuite discrètement, grâce aux montures préparées par François Favre, car ils avaient de longue date concerté leur départ. Ils firent un long détour par le Valais pour gagner Aoste, en empruntant le col du Grand-Saint-Bernard, et parvenir enfin à Turin. Ils trouvèrent refuge sur la colline turinoise chez les camaldules de Pecetto, un cadre plutôt favorable pour la vie monastique. Mais ils ne pouvaient pas s'imposer indéfiniment à leurs hôtes. Au bout de trois ans ils allèrent s'établir dans le Montferrat, entre Asti et Casale, à Madonna dei Monti près de Grazzano. Là ils entreprirent de défricher des terres, fidèles à leur vocation cistercienne dans le respect de l'Étroite Observance. Malheureusement une tempête de grêle exceptionnelle détruisit leur récolte et les contraignit à prendre la décision de se disperser.

Seul le secrétaire de dom Gabet, le père Bernard Mouthon, s'était désolidarisé de la communauté lors de l'entrée des Français en Savoie. Ayant prêté le serment requis par la constitution civile du clergé, il devint curé de Carouge dont le maire était son propre frère. Il fit ensuite une carrière militaire dans l'armée française. Réconcilié avec l'Église en 1818, il se fit capucin, puis reprit l'habit cistercien à Hautecombe. Mais il ne tarda pas à retourner chez les capucins de Suse en Piémont, parmi lesquels il termina sa vie en 1835 comme

maître des novices, laissant des vers très romantiques au long desquels il narre ses aventures et se repent de ses erreurs.

Bonaparte se rendit maître du Piémont en 1798. En 1800, au retour de la bataille de Marengo, les difficultés rencontrées au passage du col du Mont-Cenis le convainquirent d'en rétablir l'hospice. Dans cette perspective le préfet du département du Mont-Blanc s'adressa tout naturellement aux chanoines du Grand-Saint-Bernard. Ceux-ci n'étant pas assez nombreux pour pouvoir accepter une telle charge, leur prévôt conseilla de solliciter Claude-Antoine Gabet et ses trappistes qui répondirent favorablement, le pape leur en ayant donné l'autorisation. C'est ainsi qu'en 1801 l'abbé de Tamié reçut la responsabilité de l'hospice où plusieurs de ses moines vinrent le rejoindre pour un ministère original, unissant une lourde mission hospitalière à la vie monastique. En effet, dom Gabet avait accepté la proposition de Bonaparte à la condition que la communauté du Mont-Cenis soit régie par la règle bénédictine, sous la conduite d'un abbé.

En 1804 les moines accueillirent Pie VII qui se rendait à Paris pour le couronnement de Napoléon : le pape leur offrit un calice. L'empereur ne manqua pas d'inviter à la cérémonie l'ancien abbé de Tamié, portant désormais le titre d'abbé du Mont-Cenis, lui faisant remarquer qu'il était l'unique abbé en exercice subsistant dans toute l'étendue de son empire. Le souverain pontife fit de nouveau étape au Mont-Cenis lors de son retour à Rome. Puis Claude-Antoine Gabet hébergea Murat qui regagnait son royaume et qui le remercia de l'hospitalité reçue en le faisant chanoine de la cathédrale de Naples. En 1805 dom Gabet accueillit l'empereur lui-même qui allait se faire couronner roi d'Italie et qui lui offrit une croix pectorale. Par la suite, Napoléon eut plusieurs fois l'occasion de faire étape au Mont-Cenis où il avait fait construire une chapelle et une grande caserne pour héberger les troupes en transit. La gestion de cette caserne, tout comme celle de l'hospice, incombait à la communauté monastique. En 1812, les moines et leur abbé reçurent encore Pie VII, mais dans des conditions particulièrement dramatiques : le pape, prisonnier de Napoléon, était emmené en captivité à Fontainebleau. Gravement malade, il serait probablement mort au Mont-Cenis sans les soins diligents du docteur Claraz, médecin à Termignon.

L'abbé Claude-Antoine Gabet rendit son âme à Dieu en 1813. Deux anciens moines de Tamié lui succédèrent à la tête de la communauté, d'abord le père Antoine Marietti, qui la dégagea de la gestion de l'hospice et la transféra au pied du col, dans l'ancienne abbaye de la Novalaise, puis le père Étienne Chappuis qui la rattacha à la congrégation bénédictine de Monte Cassino en 1821.

## La fin d'un beau patrimoine

Pendant tout ce temps, qu'était devenu Tamié ? Le citoyen Debrit, orfèvre à Chambéry, avait été nommé commissaire pour garder et gérer l'abbaye désertée par les moines. En février 1794, mettant à exécution les ordres du conventionnel Albitte, il fit abattre le clocher à bulbe par les charpentiers qui l'avaient construit cinq ans plus tôt et envoya les cloches aux fonderies de canons. Le fermier François Favre cacha tout ce qu'il put à Malapalud, où il aménagea un oratoire clandestin dans lequel des prêtres réfractaires purent continuer à célébrer la messe.

Dès janvier 1794, l'exploitation métallurgique de Tamié fut adjugée par la Nation, conjointement à celles de la chartreuse d'Aillon et du prieuré de Bellevaux, au citoyen Antoine Marguet de Besançon. Il s'était associé à Jacques Bayle et à Nicolas Guillemain pour créer une manufacture de baïonnettes destinée à répondre aux besoins de la défense nationale. Le métal devait être fondu dans les Bauges en exploitant les installations créées par les moines, les baïonnettes forgées à Cran grâce à un martinet actionné par le Thiou, et les finitions faites dans l'ancien monastère des cisterciennes de Bonlieu à Annecy. Au bout d'un an, la manufacture de baïonnettes était déjà en complète déconfiture, mais entre temps les trois adjudicataires avaient empoché 200 000 livres en numéraire. En 1806 les équipements passèrent au citoyen Clet qui découvrit et exploita un gisement de fer à la Sambuy. Puis, sous la Restauration sarde, en 1837 le haut-fourneau de Tamié fut racheté par le maître de forge Benoît Frerejean qui le transféra aux Forges de Crans.

Quant aux nombreux domaines fonciers de l'abbaye, leur vente se fit pour l'essentiel au cours de l'été 1796. Toutefois certains biens se vendirent encore en 1798 et même en 1802. Le monastère lui-même fut vendu le 5 janvier 1800 à six acheteurs indivis. L'un d'eux, Pierre-Antoine Rivet, de Tournon, ne tarda pas à se porter acquéreur des parts détenues par les autres. C'est lui qui avait déjà mis la main sur des lots parmi les plus intéressants du domaine de Tamié, comme la Cassine et le Drison. Après la signature du Concordat rétablissant la liberté du culte, lorsqu'il fallut remeubler les églises dévastées par la Révolution, Rivet en profita pour vendre, en 1808, le maître-autel de l'église abbatiale à la paroisse du Grand-Bornand, les stalles à la cathédrale de Chambéry et l'autel de la Vierge au comte de Chevron-Villette pour sa chapelle dans l'église de Giez.

## Un avenir qui se cherche

Rivet destinait les bâtiments monastiques à devenir une carrière de matériaux. Pour éviter leur destruction, le fermier François Favre incita Claude Palluel, de Cléry, à les acquérir. C'est ce que fit celui-ci en 1825, en association avec les sieurs Geny, Delatte et Gibelly de l'Hôpital-sous-Conflans, dans la

perspective de proposer Tamié au roi Charles-Félix qui venait de racheter Hautecombe.

En 1827 le roi de Sardaigne accepta de racheter aussi Tamié, en faveur du diocèse de Chambéry. L'archevêque, Mgr Martinet, voulut y établir des missionnaires destinés aux quatre diocèses savoyards, sous la conduite du père Jean-Baptiste Hybord puis du père Joseph-Marie Favre. Ce fut un échec. En 1835 il fit une nouvelle tentative en confiant le monastère à l'Institut de la Charité du père Antonio Rosmini. Les rosminiens, dirigés par le père Jean-Baptiste Loewenbruck, refirent les toitures et installèrent une cloche, mais repartirent dès 1838. L'évêque de Marseille, saint Eugène de Mazenod, proposa alors à l'archevêque de Chambéry d'implanter à Tamié ses oblats de Marie Immaculée. Mgr Martinet ne voulut pas de missionnaires français en Savoie et les seuls occupants du monastère, toujours gardé avec vigilance par la famille Favre, furent désormais les séminaristes venant s'y reposer en été, tandis que l'œuvre des missions parvenait finalement à se fixer à Myans.

En 1856, Gabriel Taborin, fondateur des frères de la Sainte-Famille de Belley, acheta l'ancienne abbaye en vue d'y faire revivre la vie monastique, rêvant d'y créer une « Trappe mitigée ». En attendant, il y établit un pensionnat après avoir rénové l'intérieur des bâtiments. Le lieu n'était pas le mieux adapté pour accueillir des enfants. En 1861 il finit par revendre le monastère à l'abbaye cistercienne de la Grâce-Dieu en Franche-Comté, grosse communauté de 94 trappistes où l'arrivée de 15 novices exigeait que soit trouvé rapidement un lieu pour essaimer.

### **Une reprise de la vie cistercienne peu concluante**

Les 17 hectares achetés avec le monastère étaient bien peu de chose par rapport aux 2 450 hectares d'avant la Révolution et bien insuffisants pour faire vivre une communauté. Tamié vit renaître la vie cistercienne, non plus au rang d'abbaye, mais comme simple prieuré autonome. À la fin des années 1860, l'effectif atteignant les 38 religieux, il fallut se préoccuper d'en assurer la subsistance. Puisque son monastère franc-comtois tirait ses revenus d'un moulin florissant, l'abbé de la Grâce-Dieu proposa d'implanter une minoterie moderne à Tamié, sans songer qu'il n'y avait guère de blé à moudre dans le vallon. Le grand moulin, qui avait coûté fort cher, suscita l'admiration générale, mais ne fut jamais rentable. Au lieu d'être une source de revenus, il fut un gouffre pour la communauté.

Les dettes s'accumulèrent et les moines en furent réduits à organiser des tournées de quêtes, car la vente des lithographies du frère Fulgence Blériot ne produisait guère de quoi les nourrir. Seule la fromagerie rapportait quelque chose en fabriquant le *Port-Salut de la Belle-Étoile*, selon une recette empruntée à l'abbaye du Port-du-Salut dans la Mayenne. À partir de 1875, le prieur Éphrem Seignol chercha donc à développer la fromagerie tout en se lançant dans la commercialisation de « l'emplâtre de Tamié », de la « liqueur

antirhumatismale », des « gouttes reconstituantes et antinerveuses » ou « des pilules laxatives et rafraîchissantes » qu'il élaborait avec le concours de son frère, pharmacien à Lyon. Ces remèdes n'eurent rien de miraculeux pour les finances du monastère. Les moines à court d'argent durent se résigner à vendre la porte de l'église ainsi que le linteau de la cheminée du scriptorium, deux belles réalisations en noyer, sculptées au XVI<sup>e</sup> siècle, qui avaient été réutilisées dans le nouveau monastère.

Survint alors une nouvelle période de persécution. Suite au décret de Jules Grévy du 29 mars 1879, les trappistes devinrent une congrégation non autorisée par la loi. En conséquence, le 6 novembre 1880, une compagnie d'infanterie et une trentaine de gendarmes, requis par le préfet de la Savoie, vinrent enfoncer les portes du monastère pour expulser les religieux qui trouvèrent refuge à Mercury et à Tournon. Toutefois, dès l'année suivante, habillés en civils, ils purent revenir discrètement à Tamié.

Pendant ce temps, à Rome, la Sacrée Congrégation des Religieux avait donné son accord pour la suppression du prieuré savoyard où la vie monastique semblait sans avenir. C'est dans ce contexte qu'Éphrem Seignol, répondant à un appel du vicaire apostolique de Pékin, quitta Tamié avec trois frères pour aller planter la vie cistercienne en Chine en 1883. Le monastère qu'il fonda à Yang-Kia-Ping, au nord-ouest de Pékin, fut appelé Notre-Dame-de-Consolation en référence à La Consolata de Turin, sur une suggestion de saint Jean Bosco rencontré à Paris peu avant le départ. Notre-Dame-de-Consolation fut la mère des abbayes de l'ordre en Chine et au Japon.

### **Tamié déchu au rang de grange monastique**

À Tamié, Éphrem Seignol avait été remplacé par Polycarpe Jaricot, cousin de Pauline Jaricot, l'inspiratrice de l'association de la Propagation de la Foi. C'était aussi un ancien collaborateur du père Chevrier, le fondateur de la société du Prado. Il ferma le moulin en 1887, renouvela le cheptel et lança la culture de la « trappistine », variété de pomme de terre qui connut un grand succès auprès des cultivateurs de la région. Malheureusement pour Tamié, dès 1888 il fut envoyé comme aumônier dans un monastère de moniales.

En 1904, le Chapitre général en vint à prendre la mesure qui s'imposait depuis longtemps : il décida de supprimer Tamié dont la communauté, criblée de dettes, ne comptait plus que quatre moines. Une supplique des évêques de Savoie sauva in extremis le monastère. Mais il perdit son autonomie et fut rétrogradé au rang de simple grange rattachée à la Grâce-Dieu.

Cette pauvre grange monastique ne recevait guère qu'une cinquantaine de retraitants par année. Encore passaient-ils rarement plus de deux jours au monastère. Durant l'été 1906, elle fut le cadre choisi pour une retraite par Pierre Martin et Paul Berthier, jeunes Parisiens passionnés de chant religieux. Ils avaient le projet de fonder une maîtrise et c'est ainsi qu'ils conçurent à

Tamié la manécanterie de Vaugirard qui fut à l'origine des Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

### **L'abbaye de la grâce-dieu transférée à Tamié**

À la Grâce-Dieu, l'effectif de la communauté avait fondu de moitié depuis 1861. La situation financière n'étant pas brillante, les moines se virent contraints, en 1909, de mettre en vente leur monastère pour pouvoir payer leurs dettes, dans un contexte politique fortement anticlérical. Sous la conduite de leur abbé, dom Augustin Dupic, les 45 trappistes franc-comtois se replièrent à Tamié qui, par transfert du titre de la Grâce-Dieu, retrouva le rang d'abbaye en 1911. Mais en Savoie les conditions économiques se révélèrent tout aussi précaires qu'en Franche-Comté. En 1913 le dénuement contraignit les moines à vendre les boiseries du réfectoire et, l'année suivante, à organiser une vente de charité à Paris.

La Première guerre mondiale vit 12 moines de Tamié partir au front. Ils furent remplacés à l'abbaye par les 15 cisterciens du monastère de Latroun, expulsés de Palestine par les Turcs. Sur les 12 moines mobilisés, 2 furent tués et les autres rapportèrent 8 citations, 4 croix de guerre et 1 médaille de Macédoine. Si la mobilisation avait privé certaines fruitières de leurs fromagers, Tamié ne manquait pas de bras et sa fromagerie prospéra. Au point que l'abbaye put éponger ses dettes et commencer même à réaliser des bénéfices. Le démantèlement de l'empire ottoman par le traité de Sèvres en 1920 permit aux moines de Latroun de retourner en Palestine où, dès l'année suivante, ils accueillèrent Augustin Dupic qui venait de renoncer à la responsabilité de Tamié.

### **Une renaissance inespérée suivie d'une douloureuse épreuve**

Aucun moine de la communauté n'étant capable de remplir la charge d'abbé, le prieur administra les affaires courantes jusqu'en 1923. À cette date, on envoya à Tamié, avec le simple titre de supérieur, un moine de l'abbaye bretonne de Timadeuc. Par son intelligence, son énergie, sa ténacité et l'ascendant qu'il exerçait sur les hommes, Alexis Presse eut tôt fait de transformer le monastère aux plans matériel, humain et spirituel. Au point que dès 1925 il devenait abbé. Depuis la bénédiction abbatiale de Claude-Antoine Gabet en 1789, le monastère n'avait jamais plus connu pareille cérémonie.

Les bâtiments furent entièrement rénovés dans un esprit néo-médiéval. Toutes les fenêtres furent dotées de meneaux en ciment et garnies de vitraux. Le clocher retrouva une flèche et l'église fut pourvue de vitraux reproduisant des verrières cisterciennes du XII<sup>e</sup> siècle. La disposition du chœur en vigueur au Moyen-Âge fut restituée par la création d'un jubé, tandis que le saint sacrement était conservé dans une colombe eucharistique. L'électricité fit son apparition. La communauté s'équipa de machines agricoles et d'une

automobile. Les vaches furent vendues et le fromage se fabriqua dès lors avec le lait acheté aux producteurs des alentours. Quant au moulin fermé depuis 1887, il fut mis à la disposition d'une colonie de vacances de l'Yonne : les Florimontains.

Une place de choix fut donnée aux études. Une bibliothèque cistercienne fut constituée en regroupant des livres rares et des manuscrits précieux chinés chez les bouquinistes. Le père Anselme Dimier publiait des ouvrages sur l'histoire et l'architecture de l'ordre cistercien ; l'abbé lui-même écrivait des articles sur la vie monastique dans des revues spécialisées. Des fouilles archéologiques furent engagées sur le site du monastère construit au XII<sup>e</sup> siècle par saint Pierre de Tarentaise, afin d'en dégager les vestiges. Alors que de jeunes vocations apportaient un sang neuf à la communauté, dom Alexis Presse eut la gloire de convertir un professeur d'histoire de Chambéry qui devint le célèbre écrivain catholique Daniel-Rops.

Mais l'abbé de Tamié estimait que l'ordre des Cisterciens de la Stricte Observance était beaucoup plus attaché aux pratiques de La Trappe qu'au véritable esprit de Cîteaux. Son caractère entier lui interdisant toute concession, il se résolut à faire une fondation en marge de l'ordre, envisageant de restaurer l'abbaye de Boquen en Bretagne, dont il avait acquis les ruines à l'insu de ses supérieurs. La réaction de l'ordre fut brutale : dom Alexis Presse fut déposé par le chapitre général de 1936. Il s'en alla rebâtir Boquen, mais jamais il ne parvint à y instaurer durablement la vie cistercienne dont il avait rêvé.

À Tamié la souffrance fut grande de perdre dans ces conditions dramatiques l'abbé qui avait fait revivre le monastère. Un supérieur intérimaire fut nommé pour lui succéder, car il n'était pas question d'élire un abbé dans ce contexte. Quand les plaies furent un peu cicatrisées, c'est finalement un moine de l'abbaye de Sept-Fons, Thomas d'Aquin Gondal, qui fut élu abbé en 1938. Sous son abbatiat, la tour de l'hôtellerie fut agrandie pour y aménager la porterie et des parloirs.

### **Le dynamisme remarquable suscité par le concile Vatican II**

Pendant la Seconde guerre mondiale, Tamié, en lien avec le Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués (CIMADE), fut un asile précieux pour les Juifs traqués par les nazis. L'abbaye les hébergeait discrètement en attendant qu'ils puissent passer en Suisse, tel ce médecin qui partagea durant de longs mois la vie des moines en se cachant sous l'habit cistercien. En danger lui aussi, M. Chevrier de Faverges, devenu dom Cabrol, s'employa à reconstituer le linteau du manteau de la cheminée du scriptorium, vendu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il en reproduisit le décor sculpté où il s'est représenté, non sans humour, sous les traits d'une chèvre aux prises avec l'aigle nazi.

En 1948, dom Thomas d'Aquin Gondal partit à Rome où il était envoyé comme procureur général de l'ordre, tel jadis Jean-Antoine de la Forest de

Somont. Mais contrairement à celui-ci il ne conserva pas la charge d'abbé de Tamié. Il eut pour successeur Guérin Jordan-Meille sous l'abbatit de qui se tint en 1950 le concile de Tamié, réunion de 15 évêques et de plusieurs théologiens soucieux de réfléchir ensemble sur différents points de doctrine. Cette initiative était annonciatrice de temps nouveaux pour l'Église catholique, même si dans l'immédiat Rome rejeta les propositions issues des travaux de l'assemblée de Tamié.

Le renouveau de l'Église survint avec le concile Vatican II. Tandis que l'un des moines de Tamié, André Fracheboud, partait à son tour à Rome pour être, pendant 11 ans, le collaborateur de l'abbé général dans la charge de définitif, le concile transformait profondément la communauté, désormais gouvernée par dom François de Sales Berthet, jeune abbé de 34 ans élu en 1960.

Celui-ci mit en place des commissions pour instaurer, en contrepoint de l'obéissance, l'art non moins difficile du dialogue. La réforme liturgique nécessita un autel face aux fidèles et un espace suffisant pour que la messe puisse être concélébrée. Il fut aisé de satisfaire à ces exigences nouvelles car l'église du monastère était en cours de rénovation sur un projet de l'architecte Maurice Novarina. Non seulement le jubé fut supprimé, mais l'ouverture de deux grandes arcades sous le clocher permit de réunir l'église des séculiers à l'église des moines afin que les fidèles puissent prendre part aux offices monastiques. En 1967, Tamié fut au nombre des monastères choisis pour expérimenter un nouvel office divin chanté en français. Des textes et des mélodies furent composés, notamment par le père Aelred Larbiou, attirant une participation toujours plus nombreuse des fidèles à la prière des moines. Celle-ci devint familière à beaucoup grâce à l'enregistrement de disques et de K7. Devant l'afflux des visiteurs et des retraitants, l'accueil prit une part importante dans la vie de la communauté et pour recevoir les groupes de jeunes il fallut aménager les combles dans le bâtiment des ateliers.

Parallèlement, l'augmentation du nombre des vocations procura au monastère la possibilité de venir en aide à d'autres communautés. Il put ainsi donner Irénée Fritsch comme supérieur à la Trappe en 1975, et plusieurs religieux au monastère de Notre-Dame des Mokotos au Kivu, dans l'est du Zaïre. Dom François de Sales Berthet lui-même alla y reprendre du service après avoir renoncé à la charge abbatiale en 1980, au terme de 20 années passées à la tête de Tamié.

Sous son abbatiat, de nombreux travaux avaient été entrepris dans le monastère, comme la réfection des toitures à l'est et au sud du carré monastique pour créer des cellules et des chambres dans les combles. On rénova le réfectoire, la sacristie et la salle du chapitre. On décida de faire disparaître des fenêtres les pseudo-meneaux en ciment et les vitraux. On modernisa la fromagerie, principale source de revenus, et on créa un élevage de moutons pour lesquels le foin engrangé pouvait être parfaitement séché grâce à un astucieux système de ventilation.

## L'heure des drames

Dom Jean-Marc Thévenet devint le nouvel abbé de Tamié alors que l'effectif de la communauté ne cessait de croître, dépassant la quarantaine de moines au cours des années 1980. Outre son rôle de maison mère pour le monastère du Mont-des-Cats dans la Flandre et pour la petite fondation de Boschi dans le Piémont, qui fut de 1992 à 1996 une simple annexe de Tamié, l'abbaye put généreusement renforcer son aide en personnel auprès de différentes communautés, notamment celle des Mokotos où partirent, au total, six moines de Tamié et où François de Sales Berthet, puis Victor Bourdeau, remplirent la charge de supérieur. Mais en 1996 ce monastère situé dans la zone des luttes entre Tutsis et Hutus fut pillé et détruit. Une centaine de réfugiés y furent massacrés, tandis que les moines étaient contraints de fuir à Goma. C'est en 2011 seulement qu'ils purent réintégrer les Mokotos.

En 1996 un autre drame avait marqué profondément la communauté : l'enlèvement et le martyre des moines de Notre-Dame de l'Atlas à Tibherine en Algérie. Deux d'entre eux, Christophe Lebreton et Paul Favre-Miville, avaient été des moines de Tamié, d'où ils étaient partis pour s'enraciner définitivement dans ce modeste prieuré proche de Médéa. De nombreux ouvrages parurent sur le témoignage rendu en terre d'islam par ces moines et leur prieur Christian de Chergé. Les poèmes mystiques de frère Christophe furent édités dès 1997, puis ses homélies. Ses écrits ont fait l'objet de thèses universitaires soutenues à Rome, à Fribourg et à la Sorbonne. Le très beau film de Xavier Beauvois *Des hommes et des dieux* donna à ce drame une répercussion inattendue.

En 1998 Tamié connut une nouvelle épreuve avec la mort tragique du doyen de la communauté, Roger Dassonville, âgé de 85 ans, mortellement blessé d'un coup de pelle à la tête par un détraqué qui s'était introduit dans le cloître.

## Un nouveau visage pour le monastère de demain

Les touristes de passage, les simples visiteurs, les fidèles venus participer aux offices ou à la messe dominicale, les retraitants séjournant quelques jours au monastère pour une halte spirituelle devinrent si nombreux que les moines durent trouver des solutions pour mieux les accueillir tout en préservant le climat de silence et de recueillement indispensable à la vie monastique. Avec le soutien de l'association Saint-Pierre-de-Tarentaise, présidée par Jean de Chevron-Villette, descendant des seigneurs qui avaient permis la fondation de Tamié en 1132, d'importants travaux ont complètement rajeuni le monastère grâce à l'habileté de l'architecte Jacques Combet.

L'hôtellerie a été dotée de nouvelles chambres aménagées dans les combles de l'aile nord, où un oratoire aussi a trouvé place à l'intention des

retraitants, tandis qu'à l'écart du monastère la maison Saint-Benoît était restructurée pour recevoir les groupes de jeunes. Afin d'interdire l'accès des voitures au monastère, un parc de stationnement a été créé à l'entrée du site, près de la maison Saint-Lambert rénovée, laquelle met librement à la disposition des visiteurs des salles pour pique-niquer à l'abri des intempéries. Là ont été implantés des panneaux d'information conçus par le Parc naturel régional des Bauges.

À proximité a été construit le centre d'accueil Saint-Pierre-de-Tarentaise, suffisamment éloigné de l'abbaye pour en préserver le silence. Il propose une salle de réunion recevant les groupes venus réfléchir à Tamié, une salle audiovisuelle présentant la vie des moines et l'histoire de l'abbaye, ainsi qu'une librairie vendant des ouvrages religieux et divers produits monastiques ou régionaux, dont bien sûr le fromage fabriqué au monastère. Ce magasin s'est vite affirmé comme une source de revenus importante pour la communauté et a fait l'objet d'une restructuration complète en 2013.

À l'intérieur de l'abbaye, le cadre de vie a été profondément transformé, de la cuisine à l'infirmerie en passant par la bibliothèque et le bureau du père abbé, sans oublier l'installation d'un ascenseur pour que les moines invalides puissent continuer à participer à la vie de la communauté. L'église abbatiale, cœur de la vie monastique, a été pourvue d'un orgue en 1995 et l'archevêque de Chambéry est venu en 2002 consacrer le nouvel autel dessiné par Arcabas.

Dans le souci de préserver l'environnement, une station d'épuration a été installée en 1992 et une source d'énergie nouvelle a été exploitée à partir de 2003, grâce à une station de méthanisation qui transforme en gaz le lactosérum résultant de la fabrication du fromage. Le méthane ainsi obtenu alimente la chaudière qui fournit l'eau chaude au monastère. Quant au chauffage, il est assuré depuis l'automne 2013 par une chaudière à plaquettes de bois. Pour continuer à entretenir les pâtures, des génisses ont remplacé les moutons.

La fromagerie a fait l'objet d'importants investissements dès 1990, en vue d'améliorer les conditions de travail et la qualité de la production. Elle n'a cessé depuis de se mettre en conformité avec l'évolution des normes européennes. Dès lors les moines ont été conviés chaque année à Paris pour présenter leur fromage au Salon de l'Agriculture. De plus, en collectant le lait dans les fermes des environs, la fromagerie de Tamié contribue au maintien de l'agriculture de montagne dans le canton de Faverges.

Mais les moines de Tamié ne sont pas seulement fromagers. Frère Raffaele Fassetta a traduit en français les *Sermons sur le Cantique* de saint Bernard de Clairvaux dans la prestigieuse collection « Sources chrétiennes », tandis que frère Didier Mouvet explorait avec bonheur l'art floral en liturgie, comme chemin d'écoute, de dépouillement et de contemplation.

Tamié étant à la limite de la Savoie et de la Haute-Savoie, c'est au centre Saint-Pierre-de-Tarentaise que leurs conseillers généraux ont choisi de siéger ensemble en 1999, pour poser les bases de l'Assemblée des Pays de Savoie,

structure officiellement créée en 2001 afin de conduire et financer toute action à caractère interdépartemental, premier jalon posé vers une éventuelle fusion des deux départements savoyards.

Jean-Marc Thévenet a renoncé à la charge abbatiale en 2003, au terme de vingt-deux années passées à la tête du monastère. Mais il n'eut guère le temps de souffler car les moines d'Acey, en Franche-Comté, n'ont pas tardé à le choisir comme abbé.

À Tamié, le supérieur envoyé dans l'attente d'une prochaine élection abbatiale fut Victor Bourdeau, moine que le monastère avait donné à Notre-Dame des Mokotos en 1979. C'est lui que la communauté a choisi comme abbé le 26 janvier 2004. Il a aussitôt poursuivi les travaux engagés par son prédécesseur en aménageant la salle de communauté, la salle de lecture des journaux et des revues, la salle d'informatique et de nouveaux sanitaires, avant d'entreprendre une réfection complète des cellules des moines.

À l'église, la sensibilité artistique d'Arcabas a de nouveau été sollicitée pour compléter l'aménagement liturgique par les sièges destinés au célébrant et aux acolytes, un ambon, des flambeaux, une grande croix dorée qui s'impose avec force au-dessus de l'autel et un tabernacle placé sous la protection de la colombe de l'Esprit Saint, clin d'œil à la colombe eucharistique de dom Alexis Presse. La Vierge devant laquelle la communauté chante chaque soir le *Salve Regina* n'est pas la moins belle de toutes celles qui sont dues au talent d'Arcabas.

Cette adaptation du monastère aux réalités d'aujourd'hui, pour permettre à la vie cistercienne de se poursuivre demain, n'oublie pas pour autant le riche passé dans lequel Tamié plonge ses racines les plus nourrissantes, comme les arbres qui donnent de bons fruits. En 2008, alors que le verger s'enrichissait de variétés anciennes d'arbres fruitiers à l'initiative du Parc naturel régional des Bauges, l'abbaye recevait une précieuse relique jusqu'alors conservée à l'église Saint-Georges de Vesoul : la jambe droite de saint Pierre de Tarentaise. Elle est venue rejoindre sa jambe gauche que possédait déjà le monastère, avec son chef, sa mitre, un peigne liturgique et un ciboire. Les deux jambes avec lesquelles, en 1133, conduisant un groupe de moines venus de Bonnevaux, Pierre arriva dans le vallon de Tamié pour y instaurer la vie cistercienne.

En 2010, conformément aux constitutions de l'ordre, dom Victor ayant atteint l'âge de 75 ans présenta sa démission. Quelques semaines plus tard, la communauté a élu, pour lui succéder, frère Ginepro Riva. Ce moine, originaire de Lombardie, après un temps de vie monastique à Tamié, était parti restaurer un monastère en ruine, au-dessus de lac de Côme. Il y vécut en ermite durant une vingtaine d'années avec son âne, sa vache et ses chèvres. Revenu à Tamié en 2001, on lui confia les génisses et le potager biologique. Le début de l'abbatiate de dom Ginepro a été marqué par la remise en état du préau du cloître où les murs ont retrouvé les cadrans solaires de jadis, mais illuminés par les couleurs vives d'un décor imaginé par Arcabas. Les galeries du cloître, dont les ouvertures avaient été dotées provisoirement de verre dépoli dans les

années 1920, ont retrouvé des vitrages transparents dont la teinte varie selon leur position par rapport au soleil.

L'idéal de ces chercheurs de Dieu qu'étaient les cisterciens venus implanter la vie monastique à Tamié en 1133 reste, avec les nuances impliquées par l'évolution de la société, toujours le même au XXI<sup>e</sup> siècle, pouvant aussi servir de référence au surgissement de nouvelles formes de vie religieuse. C'est à Tamié, en effet, que sont venus réfléchir et prier, pour mûrir l'originalité de leur vocation, sœur Marie, fondatrice des petites sœurs de Bethléem et frère Enzo Bianchi, créateur de la communauté de Bose en Piémont.

Aujourd'hui comme au XII<sup>e</sup> siècle Tamié est un lieu de prière à l'écart dans la montagne. Plus que jamais Tamié est aussi un lieu de passage où convergent des hommes et des femmes provenant des horizons les plus variés. « Proche de Dieu et des hommes, Tamié veut être un lieu de rencontre assez humain pour que tous s'y sentent chez eux, assez transparent pour que tous s'y sentent aussi chez Dieu ».

Achévé d'imprimé  
au deuxième trimestre 2015 sur  
les presses de l'imprimerie Photoplan

Éditeur : Académie salésienne (association)  
Conservatoire d'art et d'histoire  
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY  
Directeur de la publication : Laurent Perrillat  
Imprimerie : Photoplan, 9bis, rue de Malaz, 74600 Seynod  
Parution : juin 2015  
Dépôt légal : à parution  
Prix : 2 €  
N° ISSN : 2265-0490